

## **COMITE TECHNIQUE LOCAL du 23/11/2021**

L'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels étaient présentes lors de ce CTL.

### Présentation du DUERP et du PAP

**La CFTC estime que le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et le PAP (Programme Annuel de Prévention) sont des documents très importants dans la mesure où ils donnent une image des difficultés matérielles, organisationnelles et psychologiques des agents mais également de leurs attentes.**

La mise à jour du DUERP présenté en CTL montre l'évolution des préoccupations des agents. Même si les risques psycho-sociaux se rapportant aux évolutions des métiers, au NRP et aux nouvelles organisations du travail sont évoqués par le plus grand nombre d'agents, le risque récurrent lié au manque d'hygiène des locaux occupe la deuxième position. Dans le cadre de la pandémie, un nouveau risque préoccupe une grande partie des agents, celui lié à la transmission du virus de la COVID 19.

La mise à jour du DUERP après la période de crise sanitaire de l'année 2020 était une opportunité pour chaque service d'organiser des réunions, de poser les problèmes, d'envisager des solutions et de renouer un dialogue pour restaurer le collectif de travail. Or, cinq services n'ont pas contribué à la mise à jour du DUERP et dans d'autres, les agents n'ont pas du tout ou peu été impliqués dans la démarche. Dans certaines unités de travail, aucune réunion n'a été organisée ; les échanges ont été seulement bilatéraux entre l'agent et le chef de service voire entre cadre A uniquement.

**L'analyse du DUERP montre que la majorité des agents fait part de son sentiment d'insécurité au regard de l'emploi et du travail qui trouve son explication principalement dans les conséquences de la mise en place du NRP.** Cette crainte est partagée par l'ensemble des agents des SGC nouvellement créés. Même si des renforts en personnel ont été alloués aux SGC, il appartient aux agents des SGC de former les nouveaux. Les agents ressentent une grande lassitude et démotivation depuis la création de ces nouvelles unités de travail du fait de la quantité de collectivités gérées, de leur éloignement ainsi que de la fragmentation des tâches. Ils doivent s'adapter rapidement aux nombreux changements sans avoir beaucoup de formation sur laquelle s'appuyer (également du fait du contexte COVID 19 où les e-formations sont privilégiées).

**La CFTC constate que les réponses apportées dans le PAP ne sont pas en adéquation avec les attentes des agents et proposent des solutions « à minima ». L'humain étant au coeur de son action, elle reste à votre disposition pour relayer vos attentes et proposer une solution adaptée.**

**La CFTC tient à rappeler qu'en matière de santé / sécurité au travail, le chef de service a une obligation de résultat .**

Secrétaire départementale : Sylvie SAMAT DAJ Coligny P1

E-mail : [cftc.dr45@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cftc.dr45@dgfip.finances.gouv.fr)

Site Internet : <http://www.cftc-dgfip.fr>

**CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF**

## ✓ Restructurations et adaptations du réseau

En 2022, la DGFiP subira **1500 suppressions** d'emplois. La facture pour le Loiret ne sera connue qu'après le 7 décembre prochain.

### 1/ SIP Orléanais : unification des secteurs d'assiette

La fusion des SIP du site de la cité Coligny, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, entraînera la restructuration des secteurs d'assiette de l'orléanais. Les nouveaux SIP se nommeront Orléans-Coligny et Orléans-La Source.

En concertation avec les agents des SIP, la mise en place de nouveaux secteurs d'assiette a été décidée comme suit: SAID Orléans-Coligny, SAID « accueil généraliste » et SAID Orléans-La Source.

**Suite à une question de vos représentants CFTC, la direction locale n'a pas voulu communiquer le nombre de vacances d'emplois qui pourrait impacter ces SIP au 1<sup>er</sup> janvier prochain.**

### 2/ Création du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) : report et transfert d'emplois

La création du SDIF, initialement prévu au 01-01-2022, a été reporté au 01-09-2022.

La cible retenue par la direction du Loiret est un service doté de 16 ETP issus de la Cellule Foncière Mutualisée du site de Coligny (11 emplois) et du transfert de 3 emplois du SIP de Montargis (1B+2C) et de 2 emplois du SIP de Gien (1B+1C).

**Pour la CFTC, si la mise en place de ce service a pour objectif de rationaliser et d'harmoniser le processus de travail, la direction fusionne des services en sous-effectifs alors que la priorité devrait être de recruter et former de nouveaux agents sur des postes spécialisés.**

### 3/ Mise en place progressive des caisses « numéraires » résiduelles dans le Loiret :

La fermeture des caisses est actée par notre direction locale à horizon 2024 avec le maintien unique de caisses dans les villes ayant un Tribunal de Grande Instance soit pour notre département Orléans (une caisse à Coligny et une à La source) et Montargis afin de permettre à nos partenaires institutionnels de transférer leurs espèces (scellés...).

**L'objectif à terme est que les buralistes soient seuls en charge des encaissements d'espèces.** La direction a prévu la distribution de flyers afin d'informer les usagers de ces nouvelles pratiques.

A ce jour, il reste 16 caisses disséminées sur les sites loiretains.

Les premières caisses qui feront l'objet d'une fermeture au 01-01-2022 sont celles du **SGC de Meung-sur Loire** ainsi que celle de **Châteauneuf/Loire** (antenne du SGC de Gien).

S'agissant des bons de secours, des solutions alternatives vont être mis en place par le Conseil Départemental.

**Pour la CFTC, cette évolution ne doit pas encore aggraver la fracture entre les zones rurales et urbaines.**

Secrétaire départementale : Sylvie SAMAT DAJ Coligny P1

E-mail : [cftc.dr45@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cftc.dr45@dgfip.finances.gouv.fr)

Site Internet : <http://www.cftc-dgfip.fr>

**CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF**

#### **4/ Expérimentation PRS (Pôle de Recouvrement Spécialisé) :**

La direction a mis en place au 01-09-2021 le transfert du recouvrement forcé des SIE loiretains au PRS (situé sur le site de Coligny avec une antenne, espérée pérenne, à Montargis). Celui issu des SIP devait être transféré au 01-09-2022. Un report d'un an minimum a été acté afin de permettre au prestataire informatique de rendre l'appliquatif fonctionnel. Une des conséquences de ce report, est le transfert au **1-9-2022** de 2 ETP C du SIP de Orléans-Coligny vers celui de Orléans-La Source.

#### **Information sur le programme 348 : travaux immobiliers de la cité Coligny**

Les informations transmises aux organisations syndicales par la direction sont les suivantes :

- Le macro-zoning (implantation des directions) est finalisé. La DGFIP (DRFIP et DIRCOFI) occupera les bâtiments P1 (sauf le 1<sup>er</sup> étage), P3 (3<sup>ème</sup> étage) et le F1. Ce dernier bâtiment accueillera les services de l'action sociale, situé actuellement dans l'immeuble Le Coligny.
- Les plans ont été diffusés auprès des OS le 24 novembre dernier.
- Le micro-zoning (déclinaison de l'implantation des services dans un bâtiment) n'est toujours pas finalisé.

**La CFTC vous invite à nous faire part de vos interrogations ou à nous contacter pour plus de précisions sur ce programme.**

#### **Recrutements de contractuels**

Afin de pallier le déficit chronique d'agents de la DRFIP, un recrutement important de contractuel est en cours.

12 contractuels seront recrutés (dont 2 non encore finalisés). Les emplois sont proposés au sein de chacune de nos filières (direction, SGC, SIP...) Les contractuels occuperont des postes calibrés sur tous les grades de C à A+ inclus.

Le directeur a indiqué que tous les contractuels recrutés occuperont des emplois actuellement vacants.

**La CFTC déplore que seuls les contractuels handicapés puissent bénéficier d'une formation spécifique à l'ENFIP.**

Secrétaire départementale : Sylvie SAMAT DAJ Coligny P1

E-mail : [cftc.dr45@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cftc.dr45@dgfip.finances.gouv.fr)

Site Internet : <http://www.cftc-dgfip.fr>

**CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF**

---

## **Informations concernant le réseau DGFIP Loiret**

### **1/ Mission d'accueil : bilan et point d'information**

Suite à l'harmonisation de l'accueil des usagers, la direction en a présenté un premier bilan pour les SIP .

Notre direction est satisfaite de la diminution constante du nombre d'accueil physique généraliste ainsi que de la montée en puissance de l'accueil sur RDV, même si le contexte de la Covid19 oblige à nuancer l'explication de l'évolution des statistiques d'accueil. En effet, la pandémie a accéléré l'utilisation de nouveaux canaux par les usagers.

Le constat a été fait que très peu d'usagers de la DGFIP se rendent dans les Maisons France Services. Par ailleurs, un pourcentage non négligeable de la population reste exclu du numérique et prouve la légitimité du maintien de l'accueil physique.

#### Déploiement de Voxusagers dans les SIP :

Un nouveau canal d'expression de l'utilisateur sur son ressenti « histoire » avec l'administration au sens le plus large possible appelé « Voxusager » est déployé au plan national et impacte pour l'instant seulement les SIP.

**La CFTC estime qu'il conviendrait de concentrer l'énergie des agents sur leur cœur de métier et non à une action de communication qui s'apparente à une discussion façon « réseaux sociaux low-cost ». Il est rappelé que les solutions proposées dans le Programme Annuel de Prévention aux risques psycho-sociaux sont « priorisation des tâches ».**

### **2/ Modification d'horaires :**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, les horaires d'accueil de

- ✓ la Pairie Centre Val de Loire et Loiret sont : 8h30/12/h30 le matin et 14h/16h sur RDV afin d'harmoniser les horaires avec les autres sites loiretains
- ✓ du SGC d Meung/Loire sont : 9h00/12/h30 le matin et 14h/16h sur RDV afin d'harmoniser les horaires avec la **Maison France Services**, située au RDC du nouveau bâtiment accueillant le SGC.

***Vos représentants en CTL, Joseph SURAND-Trésorerie Gien Municipale/ Sylvie SAMAT-P1 Coligny sont élus pour poser vos questions lors des prochaines réunions. Contactez les !***

Secrétaire départementale : Sylvie SAMAT DAJ Coligny P1

E-mail : [cftc.dr45@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cftc.dr45@dgfip.finances.gouv.fr)

Site Internet : <http://www.cftc-dgfip.fr>

**CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF**